

C'est-à-dire, nous avons les mêmes droits que ceux qui nous entourent; c'est-à-dire, nous avons les mêmes devoirs que nos concitoyens:

Nous sommes libres!

C'est-à-dire, nous avons comme tous nos concitoyens le respect de la liberté, de la liberté dans l'ordre.

Nous sommes libres!

C'est-à-dire nous avons le droit de laisser parader les Zouaves pontificaux dans les rues de Québec; nous avons le droit d'affirmer notre affection pour le chef de l'Eglise romaine; nous avons le droit d'orner nos autels; et aujourd'hui même sans blesser les susceptibilités de nos concitoyens, nous avons pu assister à la messe, dite par le chef de l'épiscopat français, sur le terrain même où, il y a cent-vingt ans la France et l'Angleterre voyaient mourir Montcalm et Wolfe, après une bataille dont l'écho retentira encore longtemps dans l'histoire de ce continent. Cette messe a été un spectacle sublime; sublime pour les spectateurs, plus sublime encore pour le penseur. L'homme qui a lu l'histoire, et celui qui suit les événements contemporains, ont dû voir dans ce spectacle la solution des problèmes qui agitent le plus l'esprit humain. Car Messieurs, quel est le fond de toute politique, sinon le respect? et qu'était cette messe, sinon un grand acte de respect de notre part? respect de Dieu, respect de l'Eglise, respect de l'autorité, respect des traditions: c'est-à-dire respect des ancêtres, respect de soi-même. De la part de nos concitoyens qui ne partagent pas nos opinions, c'était le respect du voisin, c'est-à-dire le consentement librement donné au pacte social, la reconnaissance des obligations mutuelles qui lient les membres d'une même société. N'est-ce pas là l'admission d'un fait bien simple, mais qui ne cesse de bouleverser le monde? savoir, que l'humaine nature est faillible et que les idées sont aussi nombreuses que les hommes.

Je dis ces choses-là, messieurs, je l'avoue avec orgueil. L'état social que je vous décris d'un trait, nous avons contribué, nous, Canadiens-Français, à le créer. Nous avons entendu tout à l'heure le chef de l'état proclamer que les institutions publiques de ce pays sont dues en grande partie à notre travail. Je suis fier de le constater, en présence des hommes distingués qui ont pris la peine de traverser les mers, pour assister à cette démonstration; je suis fier, dis-je, de constater devant eux que la France qui sème par le monde entier les grandes idées, n'a pas trouvé au Canada une terre indigne d'elle. (Applaudissements.) Nous avons fait bonne récolte, passez-moi le mot; et si la France se reconnaît comme notre mère, nous avons le droit de lui dire que nous avons su rester ses enfants. (Applaudissements.) Je voudrais que ma voix portât ces paroles jusqu'au fond des provinces françaises; qu'elle fit assavoir au paysan de France qu'il a sur un autre continent, un homme qui a le même nom que lui, qui pense comme lui, qui parle comme lui, qui prie comme lui; c'est l'habitant canadien-français. (Triple salve d'applaudissements.) Personne en France, en Alsace, en Lorraine, ne s'est montré plus fier que le canadien-français des victoires de la France. Alors ses chants d'allégresse étaient les siens. Puis quand ses jours de deuil firent pleurer la patrie française, n'a-t-elle pas, elle aussi, pleuré amèrement, avec sa mère, la vieille France? (Applaudissements prolongés.)